



Insultes dans un autre pays

Par **isabelle118**, le **17/09/2016** à **19:55**

Bonjour, je suis une femme de 49 ans handicapée physiquement. J'avais besoin d'un prêt pour m'acheter une maison mais je suis tombée sur quelqu'un qui me demandait de lui donner \$3500,00 en avance pour le transfert de fonds à la banque; avant de lui répondre; je suis allée sur un site pour m'aider à prendre une décision éclairée et, ils m'ont répondu comme ceci: une personne qui vous fait un prêt entre particulier et vous demandes un montant d'avance, fuyez à toutes jambes car c'est une ARNAQUE et ainsi de suites. Je lui ai répondu; qu'il était un arnaqueur, et ++++ disons que je l'ai insulté et la, moi je suis au Canada et lui en France il dit qu'il va porter plainte au Tribunal et que les agents vont venir me chercher du Canada pour m'emmener en France pour me faire subir un procès! J'aimerais savoir si vraiment il peut faire cela et quelle est la loi pour les insultes entre 2 adultes qui vivent dans 2 différents pays, si il y en a une bien-sur et que dois-je faire, car ce n'était pas sur un forum mais seulement entre nous, en privé.

Par **chaber**, le **17/09/2016** à **20:34**

bonjourrrrn[citation]J'avais besoin d'un prêt pour m'acheter une maison mais je suis tombée sur quelqu'un qui me demandait de lui donner 00,00 en avance pour le transfert de fonds à la banque;[/citation]Toujours bizarre d'où méfiance rrrn[citation]moi je suis au Canada et lui en France il dit qu'il va porter plainte au Tribunal et que les agents vont venir me chercher du Canada pour m'emmener en France pour me faire subir un procès! J[/citation]jesbrouffe

Par **Visiteur**, le **17/09/2016** à **22:37**

Bsr,
Les arnaqueurs sont nombreux sur le net. Ce sont d'excellent
bonimenteurs.
Facilement détectables heureusement.
Quant aux menaces, c'est de la
même veine en terme de paroles.